

IDÉES

Torture des prisonniers et guerre en Afghanistan

Le temps de rendre des comptes

CHRISTIAN NADEAU

Professeur de philosophie à l'Université de Montréal

Le diplomate Richard Colvin, qui a occupé des fonctions en Afghanistan d'avril 2006 à octobre 2007, affirme avoir envoyé une quinzaine de rapports à de nombreux hauts responsables politiques et militaires canadiens, et ce, afin de les prévenir des risques élevés d'actes de torture perpétrés au sein des prisons afghanes. Il était donc urgent d'éviter tout transfert de prisonniers aux autorités afghanes, sans quoi le Canada serait passible d'accusations criminelles en vertu de la Loi sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre, ou encore en vertu de la convention de 1984 contre la torture.

Si les allégations de M. Colvin s'avéraient fondées, cela signifierait que notre pays, par ses hauts dirigeants politiques et militaires, s'est rendu complice de torture et peut lui-même être accusé de crimes de guerre. Il faut une grande dose d'aveuglement pour refuser de reconnaître l'évidence, soit la torture quasi systématique des détenus transférés aux autorités afghanes, indépendamment de leur statut.

Témoignage attendu

Pour mémoire, rappelons que le gouvernement Harper s'est lui-même placé dans une position très inconfortable en rejetant en bloc les allégations de David Mulrone, qui fut entre 2007 et 2008 sous-ministre aux Affaires étrangères et responsable de l'Afghanistan, était très attendu par le gouvernement Harper. Ce témoignage devait être l'élément décisif qui allait enfin mettre un terme à ce qui selon eux n'est rien d'autre qu'une farce grotesque dont les médias se font les relais malheureux.

Le gouvernement fédéral était dans l'eau chaude et se devait de réagir par tous les moyens possibles pour éviter d'ajouter une autre fausse note à son bilan déjà très négatif en matière de relations internationales. Or, non seulement David Mulrone n'a pas pu nier la plausibilité des propos tenus par Richard Colvin, mais il a montré pourquoi le scénario de la torture était pratiquement inévitable, sauf en cas d'un refus catégorique du transfert de prisonniers.

Si, comme M. Mulrone l'affirme, le gouvernement canadien connaissait réellement le risque encouru par les prisonniers afghans à la suite de leur transfert aux autorités afghanes, comment expliquer qu'il n'y ait pas eu d'ordre formel d'interdire une telle chose? À cela, M. Mulrone s'est contenté de répondre, suivant la voix de ses maîtres, que le gouvernement avait fait ce qu'il pouvait. Tout comme les militaires, le chef d'état-major de l'armée canadienne, le général à la retraite Rick Hillier, le lieutenant-général à la retraite Michel Gauthier et le major-général David Fraser, il affirme que le Canada n'aurait jamais autorisé le transfert de prisonniers s'il avait eu la certitude que ceux-ci couraient des risques de torture. Et pourtant, l'armée elle-même, par la personne du chef d'état-major Walter Natynczyk, a fini par avouer, début décembre 2009, qu'au moins un des détenus torturés par l'armée afghane avait été transféré par les Forces canadiennes.

Pavé illisible

Rappelons enfin les derniers épisodes de ce qui pourrait constituer le scénario d'un mauvais



David Mulrone affirme que le Canada n'aurait jamais autorisé le transfert de prisonniers s'il avait eu la certitude que ceux-ci couraient des risques de torture.

JACK GUEZ AGENCE FRANCE PRESSE

film de politique-fiction. Après la création difficile d'un comité parlementaire sur le transfert des détenus afghans, les conservateurs usèrent de toutes les stratégies possibles pour empêcher la tenue d'une enquête publique sur les allégations de Richard Colvin. Cela se traduisit par exemple, en décembre dernier, par l'absentéisme des membres conservateurs du comité, ce qui paralysa celui-ci, puisqu'il n'y avait pas quorum. Pour mieux creuser la tombe du comité, le gouvernement eut également recours à la prorogation, qui se termina début mars 2010 et qui entraîna une suspension des travaux du comité.

Tout récemment, le gouvernement a remis au Parlement un énorme pavé de 2500 pages, à la limite de l'illisible car censuré soi-disant pour des raisons de sécurité. L'opposition a vivement dénoncé cette nouvelle manœuvre dilatoire de ministres, comme Peter Mackay, qui voudraient bien faire oublier cette malencontreuse histoire. Enfin, le ministre fédéral des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, a affirmé il y a quelques jours que les allégations de torture envers des prisonniers afghans étaient non fondées. Évidemment, il serait difficile d'imaginer le témoignage, en direct du Parlement, de prisonniers torturés. Sont-ce là les seules preuves possibles pour enclencher une procédure juridique?

Le temps de rendre des comptes

Le 7 octobre 2001 avaient lieu les premières frappes aériennes américano-britanniques contre l'Afghanistan, en représailles aux attentats du 11-Septembre. La guerre contre le terrorisme a été déclenchée il y a huit ans, entraînant avec elle de nombreuses suites, dont les mesures folles des gouvernements occidentaux pour protéger leurs citoyens et leurs intérêts contre les organi-

sations terroristes islamistes. Pour le Canada, la guerre allait modifier complètement l'image du pays, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

De son ancienne réputation de gardien de la paix, il ne reste plus grand-chose. Le Canada est maintenant un pays militariste, même s'il n'en a guère les moyens. Notre pays est passé d'une logique préventive, par son importante participation aux missions des Casques bleus de l'ONU, à une logique guerrière, tournée de plus en plus vers l'OTAN. Depuis 2001, les gouvernements libéraux et conservateurs ont donné des moyens toujours plus grands à l'armée, sans jamais que cela ne fasse l'objet d'un véritable débat démocratique. Cette logique a conduit au scandale sans précédent auquel nous assistons à l'heure actuelle. Notre gouvernement cherche à minimiser ces abominations, dans le meilleur des cas, ou tout simplement à ne pas en tenir compte. À l'heure d'un débat de fond sur le retour des militaires canadiens au pays après huit ans de combats en Afghanistan, il est temps de rendre des comptes.

Le temps des bilans

Huit ans après les débuts de la guerre, il est urgent de faire le bilan juridique de nos actions en Afghanistan. Si le gouvernement s'y refuse et si l'opposition ne peut ou ne veut rien faire, muselée par la crainte d'élections qu'elles risquent de perdre, il faut alors espérer l'intervention de la Cour pénale internationale, comme l'avaient suggéré il y a plusieurs mois les juristes Michael Byers et William Schabas.

Huit ans après les débuts de la guerre, il est temps de faire le bilan moral et politique de cette guerre. Il est temps de poser des questions. Certes, le retour des troupes est prévu pour 2011. Mais il serait hasardeux d'attendre cette

date pour obtenir des informations essentielles aux citoyens canadiens. Après tout, aucun citoyen ne peut se laver les mains au sujet de ce qui se passe maintenant en Afghanistan. Au Canada, notre mission en Afghanistan est vue comme l'un des nombreux engagements militaires auxquels nous aurons à faire face dans les prochaines années. Rien de plus, rien de moins.

Au diable les longs questionnements sur le pourquoi et le comment de ces missions. La position du gouvernement actuel se résume, à peu de choses près, à ceci: «*Nous sommes venus, nous avons vu, et peu importe que nous n'ayons pas vaincu: l'important, est que notre effort de guerre soit reconnu.*» Il y a bien sûr les déclarations d'usage sur la veuve et l'orphelin, mais aucune discussion n'a lieu, ou si peu, entre élus et électeurs, sur les raisons de notre présence, sur le sens réel de cette mission et sur notre complicité dans des crimes de guerre.

Améliorer la vie de qui au juste?

Le 17 septembre dernier, à la suite du décès du soldat Jonathan Couturier, le premier ministre Harper déclarait: «*La participation du Canada à cette mission mandatée par les Nations unies s'inspire des valeurs canadiennes. Nous continuerons d'aider le peuple afghan à ériger un pays stable, démocratique et autosuffisant. Jamais le Canada n'oubliera le soldat Couturier qui a sacrifié sa vie pour améliorer celle des autres.*»

Améliorer la vie de qui au juste? Des prisonniers transférés dans les geôles afghanes? Du peuple afghan, dont les larmes et le sang n'ont pas fini de couler? Des Canadiens dans leur ensemble, même si le pays a perdu toute crédibilité sur le plan international et est vu comme le dernier reliquat des pires années Bush?

La Conférence des donateurs pour Haïti

Notre détermination à l'épreuve

LEE McCLENNY

Consul général des États-Unis à Montréal

Trente-cinq secondes. C'est la durée du tremblement de terre du 12 janvier, à Haïti. Dans les heures qui ont suivi la catastrophe, la communauté internationale s'est mobilisée. Plus de 140 pays ont pris part aux opérations immédiates de sauvetage et d'assistance: que leurs relations entre eux fussent étroites ou tendues, ils ont travaillé côte à côte, unis par leur commune humanité.

L'effort fourni par le Canada — et en particulier par des Montréalais et des Québécois — fut exceptionnel et je suis fier d'habiter cette ville remarquable. La réaction du monde entier à la crise illustre au plus haut degré combien nous, bien que citoyens d'États individuels, faisons partie d'une communauté de citoyens du monde prêts à secourir leurs prochains dans le besoin.

Aujourd'hui, aux Nations unies, les représentants de plus de 110 pays seront à nouveau solidaires du peuple haïtien. À cette occasion, le gouvernement d'Haïti présentera ses perspectives d'avenir et le plan selon lequel il entend les concrétiser. Cette conférence sera la poursuite des efforts internationaux entrepris à Montréal en janvier dernier.

Nation stable et prospère

L'objectif de cette conférence est d'assurer les fondements du relèvement et de la reconstruction d'Haïti grâce à des engagements venus de sources diverses: des secteurs public et privé, des organisations non gouvernementales, des institutions multilatérales. Aider Haïti à se reconstruire «mieux qu'avant» ne se fera pas du jour au lendemain. Selon l'*Évaluation des besoins postcatastrophe*, une analyse conduite par le gouvernement haïtien avec l'appui des Nations unies et de la Banque mondiale, la recons-

truction d'Haïti exigera de longues années et coûtera 11,5 milliards de dollars.

Lors de la conférence, on sollicitera des annonces de contributions totalisant 3,8 milliards de dollars à l'appui des travaux de reconstruction des deux prochaines années. Ces ressources sont nécessaires pour poser les bases d'une nation haïtienne stable et prospère. L'engagement international envers Haïti doit aller au-delà de la seule réaction d'urgence. Il devra viser la solidarité à long terme avec le peuple et les pouvoirs publics haïtiens afin de les soutenir dans leur labeur de reconstruction, de recréation d'une nation digne de son peuple: une nation dotée d'un dynamisme secteur privé, de ministères publics renoués et consolidés, et d'un gouvernement et d'une communauté internationale prêts à assumer leurs responsabilités envers le peuple haïtien.

Des principes à respecter
Le gouvernement haïtien et

ses partenaires internationaux sont résolus à appliquer les six principes établis lors de la Conférence ministérielle de Montréal, à savoir:

- un plan d'avenir piloté par les Haïtiens;
- la participation de toutes les parties prenantes, en tout premier lieu la population haïtienne, durant la reconstruction et par la suite;
- la responsabilité et la transparence des pouvoirs publics haïtiens et de leurs partenaires-donateurs tout d'abord envers le peuple d'Haïti, mais aussi envers la communauté internationale;
- la coordination entre le gouvernement haïtien et les donateurs, et parmi ceux-ci;
- la recherche de la rentabilité en matière d'investissements, calculée selon les améliorations qu'ils auront apportées à la vie des Haïtiens;
- la projection des investissements dans la durée, grâce à un engagement de longue haleine visant à aider le peuple et

le gouvernement de cette nation insulaire à accroître leurs capacités, de manière à permettre le transfert à ces derniers des opérations menées par les donateurs.

Détermination et engagement

En nous tournant vers l'avenir et la reconstruction, nous ne saurions nous désintéresser des défis du présent. Nous continuerons à apporter notre aide au gouvernement haïtien en vue de répondre aux besoins humanitaires urgents. Nous savons qu'un lendemain prospère dépendra de l'apport d'une assistance vitale, immédiate, aux gens dont la vie a été bouleversée par le séisme: ceux qui ont perdu leur logement, qui ne trouvent pas à manger à leur faim et qui vivent dans des conditions où l'hygiène est inexistante.

Au cours des deux derniers mois et demi, nous avons tous vu des images d'Haïti, des images de désespoir et de souf-

rance, mais aussi de détermination, de capacité d'adaptation et de joie de vivre. Nous avons vu des images de travailleurs humanitaires américains et canadiens, de soldats et de diplomates travaillant côte à côte avec les Haïtiens. Nous ne pouvons laisser notre effort en Haïti se relâcher en même temps que diminue la couverture médiatique. Chefs d'entreprise, étudiants ou fonctionnaires, nous pouvons tous contribuer à transmettre le message d'espoir d'Haïti et la vision que le gouvernement haïtien présentera pour reconstruire la nation et transformer cet espoir en une réalité concrète.

Comme le déclarait récemment la secrétaire d'État, Hillary Clinton: «*Pour certains d'entre nous, Haïti est un voisin, pour d'autres c'est une terre empreinte de liens historiques et culturels. Mais pour nous tous, Haïti représente aujourd'hui une mise à l'épreuve de notre détermination et de notre engagement.*»

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélaïr Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Franceur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter) ; information culturelle : Michel Bélaïr (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (cartoonistes) ; Paul Cauchon et Benoit Munger (responsables du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folié-Boivin (communis Internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (communis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebail (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau.